COMITE DIRECTEUR

12 Novembre 2018

Procès-verbal N° 8

Président : Bertrand **VOISIN**

Présents : Dominique **DE LA COTTE,** Anne Marie **RABAUD,** Vincent **DROUARD,** Michele **LANEELLE,** AGNES **FLEURY,** Thierry **MABIRE,** Christian **LANDEAU,** Gerard **LECOMTE,** Dominique **PERRIER,** Laurent **COUSIN,** Georges **DOLD,** Thierry **GRIEU,** François **DEBORDE,**

Absents Excusés : Maryse **PAYEN,** Thibault **AUBERT,** Didier **MARC**

ADOPTION DU PROCES VERBAL :

Aucune question sur le procès-verbal du 29 mai 2017 celui-ci est approuvé.

Invité : Jean **GUYONNET** Président de la commission Sportive et Discipline

Avant de commencer le Comité Directeur, une visite des locaux des bureaux d'à côté du District (MAE) susceptible d'être acheté par le District est organisée.

Au retour de la visite le président pose une question aux membres du Comité Directeur, à votre avis avons-nous besoin d'agrandir nos locaux.

Dominique **DE LACOTTE** précise qu'une opportunité comme celle –ci, on n'en retrouvera pas, nous travaillons dans des conditions très compliquées point de vue de la place pour les commissions.

Vote à bulletin secret, résultats du vote 13 voix pour et un blanc, donc il y a une nécessité de s'agrandir.

Ses futur locaux pourront être mis à disposition du personnelles de la ligue de Normandie le temps que les travaux de Lisieux soient terminés.

Gerard **LECOMTE** précise que nous pouvons actuellement s'autofinancer pour acheter ses locaux, nous en avons la trésorerie, il conviendra sans doute de retarder d'un an les rénovations de notre immeuble actuel qui avaient été inscrites au budget de l'exercice en cours.

TRESORERIE :

Le Trésorier présente les résultats des comptes de l'exercice 2017/2018, qui ont validés par le commissaire aux comptes.

Les produits de l'exercice s'élèvent à 1 592 828 euros

Les charges de l'exercice s'élèvent à 1 484 932 euros soit un excédent de 107 896 euros

Quelques observations sur les faits marquants de l'exercice :

La cession de l'immeuble a été actée le 29 novembre 2017 ; elle a permis de rembourser partiellement les deux emprunts SG et Crédit Agricole à hauteur de 133000 euros auprès de chacune des banques.

Nous avions très exactement anticipé la dépréciation importante générée par cette opération immobilière en constatant les pertes sur les exercices précédents. ; Cette cession est donc sans impact sur le résultat dégagé au 30 juin 2018, bien qu'ayant généré des éléments exceptionnels, à savoir :

En termes de produits 1 162 058 euros dont 278897 pour le produits de cession des immobilisations et 883161 euros pour la reprise de la dépréciation exceptionnelle ;

En terme de charges 1 162 161 pour la Valeur Nette Comptable des opérations corporelles cédées.

En dehors de ces opérations exceptionnelles il faut noter :

Que la rigueur dans les dépenses de l'exercice s'est poursuivie conformément aux prévisions budgétaires qui avaient été votées en juin 2017 : c'est toujours une satisfaction pour nous tous de savoir que nous avons respecté nos engagements.

L'excédent important est dû aussi à plusieurs facteurs : une augmentation de la subvention ligue, dû à un nouveau de calcul de répartition générale.

Une augmentation des frais de dossiers et amendes, qui ne réjouit personne et doit faire réfléchir aux actions à mener pour enrayer cette dérive

La baisse des charges dont les intérêts d'emprunt et les impôts fonciers sur une demi-année.

Le trésorier indique que l'excédent constaté a permis de reconstituer la trésorerie, que notre fonds de roulement est actuellement satisfaisant et permet d'entrevoir sereinement le remboursement de la dette encore très importante, mais aussi un développement financé et dynamique des actions entreprises par le district.

Suite à ses informations aux membres du comité directeur, le président demande un vote avec la question suivante : me donnez – vous l'autorisation de lancer le processus d'achat des locaux de la MAE ?

Le comité Directeur valide avec 14 voix pour.

Quitus est donné au président.

Vincent **DROUARD** précise que les clubs lors de l'Assemblée Générale peuvent dire non pour cet achat.

NOS PEINES :

Décès de la sœur d'André. **ALIX** Président de la commission d'Appel

Décès de la Maman de Joël **GUEZET** Technique.

Approbation du PV du 1 er Octobre mis en ligne 6 novembre 2018

Christian **LANDEAU**, répond a une interrogation sur les classes Baby, ils ne font pas de match mais que des entrainements, pour ce qui est administratif, aux parent nous leurs donnons une feuille d'engagement licence, sur laquelle il y a tout un tas de renseignements, et nous leurs demandons de fournir une attestation d'assurance par le quel il y a bien une responsabilité civile.

Information du Président :

Madame Laura **GEORGE** secrétaire Générale de la Fédération Française de Football sera présente à Bourguebus pour la remise du Label Féminin le mardi 12 décembre.

Assemblée Générale d'hiver :

Une projection en boucle des activités du foot animation sur écran

Un petit film sur la coupe du monde féminine

Une intervention de Denis **MORCEL** Kiné de l'équipe de France championne du monde.

.

En AG Extraordinaire nous élirons les deux candidats pour les deux postes vacants.

Les deux candidats proposés par le président comme le stipule le règlement sont : Mme **ZAMPARO** Florence du club des 2 vallées et présidente de la commission vétérans.

Mr **VANTHUYNE** Christian éducateur et membre de la commission compétitions et commission sportive.

La commission électorale a validé leurs candidatures.

Remise des LABEL aux clubs féminins AG CAEN - MALADRERIE OS - US GUERINIERE - AS POTIGNY, - ES CORMELLES - ASPTT CAEN - MUANCE FC

SU DIVES CABOURG pour un label de BRONZE.

Le club de FCF CONDEEN pour un label d'ARGENT.

Les Labels pour le FC BAYEUX - BOURGUEBUS / SOLIERS - ASVILLERS HOUGATE - USON MONDEVILLE - AST DEAUVILLE - ES CARPIQUET seront remis dans les clubs ou mairie correspondante.

Des remises sont déjà programmée le samedi 24 Novembre 17 h à MONDEVILLE et le Mercredi 5 décembre 19 h mairie de CARPIQUET

La soirée de remise des trophées 2017/2018 aura lieu le 14 janvier 2019 à Carpiquet, à cette occasion, tous les membres Bénévole du District seront invités.

AG de la COSEP : des devis de travaux pour la toiture et la salle de réunion vont être mis en délibérés.

Point sur les règlements Féminin :

Le président revient sur une remise en cause d'une décision du comité directeur de ligue, sur le fait que la fédération autorise 2 U16 et U17 en équipe sénior, la ligue, avait pris la décision de refuser les U 16 en sénior comme elle voulait créer des championnats U 18.

Le championnat U 18 a été mis en place, mais un District a eu une réclamation d'un club que 2 U 16 ne pouvaient pas jouer en sénior, donc ils ont fait une réclamation au responsable des statuts et règlement, un vote a été fait au bureau du comité directeur de la ligue et accepté.

Le Président B.**VOISIN** tient à préciser que le district du Calvados ne changera pas ses règlements en cours de saison.

L'AG de la ligue ayant lieu après la nôtre il est bien évident que nous ne pouvons rien changer pour la saison en cours.

G. **LECOMTE** s'étonne de la décision du comité directeur de ligue de changer la règle du jeu du championnat seniors féminin, contredisant sa décision du CD de mai 2018 et alors que la compétition est déjà commencée : ce n'est pas sérieux ! Si un contentieux naît de cette décision, les commissions juridiques du district devront revenir aux textes votés avant le début de la compétition ce qui créera un profond mécontentement du club concerné.

Vincent **DROUARD**, il faut des règlements, sur le débat j'ai eu une discussion sur la formation et près formation, on aurait envie de faire des choses pour les acteurs locaux, on nous matraque des que l'on prend des initiatives avec les règlements généraux on ne peut plus bouger une oreille.

Statut Arbitrage :

Le règlement intérieur est refait, il sera vu en CDA et en CRA ensuite il reviendra au Comité Directeur en janvier.

Formation Arbitre, la Fédération offre des bons de réduction d'une valeur de 25 euros pour les candidats à la formation Arbitres. 2 bons de réduction pour les garçons et gratuit pour les Filles.

Tour de Table :

Christian **LANDEAU** :

On va soulager un peu les clubs, certains joueur en foot animation ne sont pas licencier, donc nous avons imaginé une solution pour être sûr qu'ils le soient, nous allons demander un responsable de plateau qui attestera avoir vu toutes les extractions et confirmera que tous les gamins sur le terrain sont bien licenciés.

Il s'avère que cela sera difficile à mettre en place, Mais que faut-il faire.

Laurent **COUSIN** :

Pour l'attribution des Labels

Nous avons demandé depuis plus d'un an d'avoir des droits informatiques au cas ou Benoit **LAGARDE** serait absent ou même de vouloir l'aider dans cette mission.

Le Président va remonter l'information au service informatique de La ligue.

Thierry **GRIEU** :

Chalenge jeunes futsal, 19 clubs ont répondu sur 40 invitations, certains clubs n'ont pas encore ouvert leur messagerie, il semblerait que des mails partent dans les « indésirable » sur les boites mail.

Le décompte est le suivant, 30 U 13 – 23 U 15 – 22 U 18 et 6 féminines, nous avons 20 dates de proposée, et seulement 6 salles pour le moment.

Nous allons reculer la date d'inscription jusqu'au 25 novembre.

La commission statuts et règlement ne s'est pas réuni à ce jour pour revoir le règlement futsal.

Thierry **MABIRE** :

Informe que les clubs en R3 sont 100 % en règle avec le règlement des éducateurs.

J'aurai quelques informations à transmettre aux clubs le jour de l'AG du 29 novembre à Troarn.

Vincent **DROUARD** :

J'ai avancé avec Th. **MONTAGNE**, sur le développement du foot loisir qui pourra servir d'appuis à la transformation ou à la réforme partiel ou complète de cette catégorie, toute en sachant que cela se fera aussi par le biais de la commission statut et règlement..

Une autre commission qu'il va falloir solliciter, c'est la commission qui organise les championnats jeunes. C'est à l'ordre du jour de travailler par génération ,c'est à l'ordre du jour aussi d'essayer de plagier ce que l'on fait déjà sur les tout petits , à savoir des brassages et des évaluations initiales, admettre à terme que le résultat sportif obtenue par une génération une année d'âge ne soit pas forcément celui qui sera proposé à la catégorie qui va suivre derrière ,et que tout pourra être remis à chaque fois sur le tapis, ça c'est une culture à faire admettre aux gens, et il faudrait que l'on soit un peu à l'initiative , il faudra une rencontre avec la commission technique et la commission des compétitions. Pour une mise en place la saison prochaine.

Une convention va être officiellement signée avec l'inspection académique concernant le foot à l'école, c'est un beau symbole de reconnaissance et c'est aussi une autre manière pour nous d'agir sur un autre terrain, c'est quand même 2000 enfants à toucher chaque année à travert chaque éducateurs qui vient satisfaire à cette journée de formation. 2000 enfants avec un public mixte et pas mal de jeunes filles, cela peut susciter des vocations.

Avoir une maxime pour notre site, une citation de **CAMUS**. « Ce que je connais de la moral, c'est au foot que je le doit »celle – ci sera reprise.

François **DEBORDE** :

Regrette que certains Arbitres joueurs, deviennent des agresseurs sur le terrain. Je suis allé voir dans les barèmes disciplinaires annexes 2 de la Fédération et j'ai l'impression qu'il manque une case pour les joueurs Arbitres auteurs d'agression.

Gerard **LECOMTE** précise qu'il y a un article du règlement qui précise que l'arbitre est assimilé aux dirigeants.

Dominique **DE LACOTTE** :

Un mot sur le dernier examen d'Arbitres débutant, 23 candidats 2 abandons et un malade, sur les 20 restants 18 de reçus, nous avons ressenti une formation beaucoup plus intéressés et intéressante.

Toujours un problème avec le statut, puisqu'un arbitre débutant à 7 matchs à faire pour couvrir son club, ceci va à l'encontre du statut fédéral qui dit, que c'est au prorata au moment où il passe l'examen c'est à dire si il passe l'examen en juillet il doit faire 20 match dans la saison pour couvrir son club.

Un courrier reçu de **DOLD** Georges qui propose sa candidature comme observateur Arbitre.

Gerard **LECOMTE** sur la caisse de péréquation, un seul club n'a pas répondu comme la saison dernière FONTENAY LE MARMION, peut-être faudra t'il convoquer le président pour l'inciter à régulariser dans les plus bref délais et sinon appliquer des sanctions sans attendre, du genre : interdit de compétition ; point en moins ect..

Anne Marie **RABAUD** :

Je confirme ce que dit Thierry **GRIEU** que c'est une galère pour trouver des salles.

C'est un gros souci, peut-être qu'il faudra arrêter le Futsal.

Le président regret que des mairies ont eu une aide du FAFA est aujourd'hui ne veulent pas prêter leurs salles.

Dominique **PERRIER** fait le tirage aux sorts du 1er tour de la coupe du Calvados Féminines.

Parole à l'invité Jean **GUYONNET**

Nous avons été dotés de tablette neuve pour pouvoir instruire nos dossiers, il serait bien d'avoir aussi des pochettes de protection.

Nous avons bien pris acte de l'appel du Comité Directeur d'une décision de notre commission, et je ne dirais rien de plus Merci

Fin de la réunion 21 h 30

LE PRESIDENT **LE SECRETAIRE GENERAL**

Bertrand VOISIN **Georges DOLD**